



## FORMATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE



### PUBLIC

Toutes personnes non électriciens amenés à effectuer des opérations d'ordre non électrique en toute sécurité dans un environnement comportant des risques de chocs électriques, et toutes personnes devant pénétrer dans des locaux d'accès réservés aux

### PRE REQUIS

Aptitude physique ; savoir lire, écrire et compter ; avoir un esprit logique et une bonne élocution

### OBJECTIFS

Appliquer les prescriptions de sécurité, être capable de veiller à sa propre sécurité et à celle du personnel placé sous sa responsabilité ; être capable d'anticiper tous risques d'accidents d'origine électrique ; préparer aux différents niveaux d'habilitation dans un local à risque de choc électrique.

### VALIDATION

QCM avec note minimale de validation fixée à 12/20

### Méthode et support

Cours théorique Powerpoint®/ Vidéoprojecteur/ mise en situation sur site

### Moyens Pédagogiques

Présentiel ;



## PROGRAMME DE FORMATION

### Partie théorique :

- L'évolution de la réglementation sur la **sécurité électrique** applicable aux **travaux non électriques** : décret du 22 septembre 2010 et norme **NF C18-510**.
- Les dangers de l'**électricité**, les zones à **risque électrique**, les **niveaux d'habilitation**, les documents applicables, les moyens de **protection**.
- L'évaluation et la prévention des **risques électriques** pour des **travaux non électriques**.
- Conduite à tenir en cas d'**incident** ou d'**accident d'origine électrique**.
- Prescriptions pour les **non-électriciens**.

### Réalisation de travaux pratiques :

- Utilisation des **équipements de protection**.
- Simulation de chantier. Notre centre est doté d'**armoires électriques** montées spécifiquement pour nos **formations**, avec l'ensemble des **composantes électriques** couvertes par la norme **NF C18-510**, de façon à pouvoir faire pratiquer tous les aspects théoriques vus en première partie de formation.